



ÉTRANGER

7 juillet 2017

etranger.sgen-cfdt.org

Detachment denied, **le mauvais feuilleton des** **refus de détachement !**

À travers une série d'épisodes inspirés de faits réels, le Sgen-CFDT de l'étranger lance une alerte sur les situations humainement difficiles que les refus de détachement de plus en plus fréquents imposent aux enseignants de l'étranger.

Saison 2, Épisode 17 : Recruté local pénalisé en tant que lauréat de concours en disponibilité

Manuel exerce depuis 15 ans dans le réseau AEFÉ en tant que professeur de sciences physiques. Élèves et collègues, tant du lycée français de Mougres où il a travaillé jusqu'en 2009, que du lycée français de Chantacontre où il est actuellement l'apprécie beaucoup.

Marié à une Chantacontraise médecin de profession, et père de deux petits garçons, Manuel a longtemps hésité à se lancer dans la préparation du CAPES. Mais, tout le monde, administration, enseignants l'y encourageant, l'AEFE appuyant financièrement cette démarche, il s'est finalement décidé à le préparer grâce au CNED et à présenter le concours en 2012.

Admis brillamment dans le premier décile, Manuel s'apprêtait péniblement à se séparer pendant un an de sa famille afin d'effectuer son année de stage quand la réalité l'a rattrapé : l'un de ses enfants tombe malade, rien de grave mais l'alerte sonne. De ce fait, la perspective d'une titularisation dans la fonction publique ne réussit finalement pas à l'emporter sur la difficulté à laisser ses trop jeunes enfants et sa femme seuls. Il décide, après en avoir longuement discuté avec sa femme puis son chef d'établissement, de rester à Chantacontre et de demander un congé sans traitement conformément au décret n° 94-874 du 7 octobre 1994.

Manuel reporte ainsi son stage et continue à exercer en tant que recruté local, tout en bénéficiant d'un report de stage en attendant que ses enfants gagnent un peu en autonomie. Les enfants grandissent et, en 2016, Manuel est prêt pour la séparation. Un poste se libèrera à la rentrée 2017 dans sa discipline au lycée, tous les feux sont au vert.

Au vert... à ceci près que Manuel, une fois en France, après avoir candidaté et obtenu le poste en sciences physiques au lycée de Chantacontre se voit refuser son détachement. Manuel forme un recours gracieux, contacte son syndicat, le Sgen-CFDT, expose sa situation et, à ce jour, attend.

Manuel se dit résolu à se mettre en disponibilité pour retrouver épouse et enfants si l'administration ne revient pas sur sa position.

Le refus de détachement ne sert ni nos écoles de l'étranger, ni notre langue. Il fragilise les personnels et menace leur avenir.

Le Sgen-CFDT demande instamment que toutes les demandes de détachement dans un établissement d'enseignement français à l'étranger homologué par le ministère de l'Éducation nationale soient satisfaites.